



## Cheque compte clos et virement

Par **Sasu 69**, le **17/05/2017** à **02:22**

Bonsoir

J'ai un gros problème ?!!!

J'ai un compte pro, lié à ma SASU sur lequel j'ai encaissé des chèques provenant d'un ancien compte perso que je pensais ouvert mais finalement clos j'ai fait cela pour bénéficier d'une trésorerie supplémentaire et je pensais avoir 15 jours avant d'avoir le retour de mon investissement et reprendre le contrôle mais là!!!

Sur mon compte pro les chèques sont encaissés le jour même, j'ai donc payé des fournisseurs et 2 jours après le directeur de la banque m'appelle pour me dire de régler le découvert car les chèques sont impayés à cause du compte perso qui est clos. (Je pensais avoir plus de temps) Et qu'il envisage de porter plainte. J'ai la ferme intention de combler le découvert mais j'ai besoin de temps... y'a-t-il un délai légal dans cette situation ? J'ai lu 1 mois Quel risque j'encours si il porte plainte?? Je vais combler le découvert mais j'ai du mal à réagir je suis mal... j'ai la pression.